

1ère réunion du comité de pilotage début décembre

© 28/11/2008 |  Terre-net Média

La première réunion du comité de pilotage de l'observatoire des prix et des marges des produits de grande consommation est prévue début décembre, ont indiqué à l'Afp le ministère de l'Agriculture et le secrétariat d'Etat à la consommation jeudi.

Ce comité, co-piloté par Bercy et le ministère de l'Agriculture, sera composé de 20 à 30 personnes issues de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, de la distribution et d'associations de consommateurs. Il est censé *"suivre effectivement les marges dans le secteur de la grande consommation"*, a-t-on indiqué auprès du ministère de l'Agriculture.



Le comité de pilotage va discuter sur une amélioration du dispositif en place. (© Terre-net Média)

Il sera issu de l'*"observatoire des prix et des marges"* qui avait déjà été mis en place par Bercy en début d'année, en réaction à une vive polémique concernant la flambée des prix des produits alimentaires dans la grande distribution.

« Suivre les marges dans le secteur de la grande consommation »

Un premier relevé avait été publié en février, avec des chiffres sur les marges des distributeurs sur des produits de grande consommation comme les pâtes ou l'huile. Il intégrait aussi des données sur les prix à la consommation. Mais les mois suivants, seuls les prix à la consommation ont continué à être publiés.

Michel Barnier, ministre de l'Agriculture, avait annoncé à la mi novembre la mise en place d'un comité de pilotage de l'observatoire, à la demande des agriculteurs qui réclament de longue date la transparence sur les marges des distributeurs. Le comité de pilotage va mutualiser toutes les

données disponibles auprès des ministères, des fédérations, des instituts indépendants et discuter sur une amélioration du dispositif en place. Il pourra demander à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (Dgcrf) d'enquêter ou contrôler certaines catégories de produits.

L'observatoire actuel publie les données d'inflation de l'Insee et de cabinets spécialisés (Iri, Nielsen). Il porte sur une quinzaine de produits (riz, pâte, lait, farine...). Le nouvel observatoire pourrait intégrer plus de catégories de produits.